



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



132^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 23-27 juin 2003

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire

CE132/4, Rév. 1 (Fr.)
19 juin 2003
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 44^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 55^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

L'article 12.C de la Constitution de l'OPS et l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur stipulent que l'ordre du jour provisoire du Conseil est préparé par le Directeur du Bureau et présenté au Comité exécutif aux fins d'approbation.

Par conséquent, le Directeur présente aux fins d'examen au Comité exécutif l'ordre du jour provisoire (document CD44/1) qu'il a préparé pour le 44^e Conseil directeur de l'OPS, 55^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques. Les décisions prises et les résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de la présente session seront portées à l'ordre du jour provisoire en incluant les références adéquates aux points pertinents.

Ayant considéré l'ordre du jour, le Comité exécutif pourrait adopter une résolution libellée dans les termes suivants :

Projet de résolution

LA 132^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD44/1) préparé par le Directeur pour le 44^e Conseil directeur de l'OPS, 55^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE132/4 ; et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD44/1) préparé par le Directeur pour le 44^e Conseil directeur de l'OPS, 55^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

Annexe



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



44^e CONSEIL DIRECTEUR **55^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

Washington, D.C., EUA, 22-26 septembre 2003

CE132/4, Rév. 1 (Fr.)
Annexe

CD44/1 (Fr.)
19 juin 2003
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR

N^o du document

- 1. Ouverture de la session**

- 2. Questions relatives au Règlement**
 - 2.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs
(Article 31 du Règlement intérieur)

 - 2.2 Élection du Président, de deux Vice-Présidents et du Rapporteur
(Article 16 du Règlement intérieur)

 - 2.3 Création d'un groupe de travail chargé d'étudier
l'application de l'article 6.B de la Constitution de l'OPS
(Article 34 du Règlement intérieur)

 - 2.4 Constitution de la Commission générale
(Article 32 du Règlement intérieur)

 - 2.5 Adoption de l'ordre du jour
(Article 10 du Règlement intérieur)

3. Questions relatives à la constitution

3.1 Rapport annuel du Président du Comité exécutif

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.2 Rapport annuel du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.3 Élection de trois États membres au Comité exécutif au terme des mandats de El Salvador, de la Jamaïque et de l'Uruguay

(Articles 9.B et 15.A de la Constitution de l'OPS)

4. Questions relatives à la politique des programmes

4.1 Stratégie de gestion du travail du Bureau sanitaire panaméricain correspondant à la période 2003-2007

4.2 Projet du budget programme de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour l'exercice financier 2004-2005

4.3 Évaluation de l'impact de la Résolution WHA51.31 sur les affectations du budget ordinaire aux Régions.

4.4 Rapport de la 13^e Réunion interaméricaine, au niveau ministériel, sur la santé et l'agriculture

4.5 Soins de santé primaires dans les Amériques : leçons apprises ces 25 dernières années et futurs défis

4. Questions relatives à la politique des programmes (suite)

- 4.6 Famille et santé
- 4.7 Soutien aux programmes de vaccinations
- 4.8 La prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME) et sa contribution à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire
- 4.9 Pandémie de grippe : Préparations dans l'hémisphère occidental
- 4.10 Répercussions de la violence sur la santé des populations des Amériques
- 4.11 Orientations stratégiques et programmatiques: résultats obtenus pour la période 1999-2002

5. Questions administratives et financières

- 5.1 Rapport sur le recouvrement des contributions
(Résolution CSP26.R2)
- 5.2 Rapport financier provisoire du Directeur pour 2002
- 5.3 Désignation du Vérificateur externe des comptes
(Règlement financier, paragraphe 14.1)
- 5.4 Examen du niveau autorisé du Fonds de roulement
- 5.5 Traitement du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

6. Questions relatives aux comités

- 6.1 Sélection d'un État membre de la Région des Amériques habilité à désigner une personne au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et formation du PNUD/Banque mondiale/OMS concernant les maladies tropicales (TDR) à l'expiration du mandat de l'Argentine
- 6.2 Sélection d'un État membre habilité à désigner un représentant au Conseil international de coordination de l'Institut panaméricain pour la Protection alimentaire et la Lutte contre les Zoonoses (INPPAZ) à l'expiration du mandat de la Barbade
- 6.3 Sélection de deux États Membres de la Région des Amériques pour siéger au Comité de politique et coordination du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine à l'expiration du mandat de Chili et du Panama

7. Prix

- 7.1 Prix de l'OPS pour l'Administration, 2003
- 7.2 Prix Abraham Horwitz pour la santé interaméricaine, 2003
- 7.3 Prix Manuel Velasco Suárez de bioéthique, 2003

8. Questions d'ordre général

Résolutions et autres actions de la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé revêtant un intérêt pour le Comité régional

9. Autres questions
